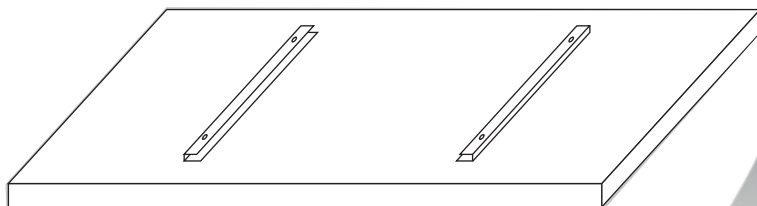


intuis

CASSETTE RAYONNANTE

BASSE TEMPERATURE
USAGE INDUSTRIEL ET TERTIAIRE



NOTICE
REF 421AA6082 A00



Caution, hot surface **Attention surface très chaude.**

ATTENTION - Certaines parties de ce produit peuvent devenir très chaudes et provoquer des brûlures. Il faut prêter une attention particulière en présence d'enfants et de personnes vulnérables.

Il convient de maintenir à distance les enfants de moins de 3 ans, à moins qu'ils ne soient sous surveillance continue.

Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans doivent uniquement mettre l'appareil en marche ou à l'arrêt, à condition que ce dernier ait été placé ou installé dans une position normale prévue et que ces enfants disposent d'une surveillance ou aient reçu des instructions quant à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et en comprennent bien les dangers potentiels. Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans ne doivent ni brancher, ni régler, ni nettoyer l'appareil, ni réaliser l'entretien de l'utilisateur.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et les risques encourus ont été appréhendés.

Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.

Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



IMPORTANT : NE PAS COUVRIR

Si l'appareil est recouvert, il y a risque de surchauffe. Le logo ci-dessus rappelle ce risque. Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obstruer les entrées ou les sorties d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.

Le raccordement électrique de cet appareil doit impérativement être effectué hors tension par une personne qualifiée.

Toutes les interventions sur les appareils doivent être effectuées hors tension et par un personnel qualifié.

Veillez à ne rien introduire dans l'appareil.

L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une ouverture d'au moins 3mm.

L'appareil ne doit pas être installé sous ou devant une prise de courant.

Pour l'installation de l'appareil, se reporter au chapitre 2 (Installation et fixation) et au chapitre 3 (Raccordement électrique).

Cet appareil n'est pas équipé d'un dispositif pour contrôler la température ambiante. Ne pas utiliser cet appareil de chauffage dans des petits locaux, lorsqu'ils sont occupés par des personnes incapables de quitter le local seules, à moins qu'une surveillance constante ne soit prévue.

(*) La présente notice a été établie au moment de la fabrication de l'appareil et conformément aux normes en vigueur à cette date. La société se réserve le droit de modifier à tout moment la notice d'installation et d'utilisation afin de prendre en compte les normes et l'évolution de celles-ci.

1. Caractéristiques

■ CETTE CASSETTE RAYONNANTE EST UN APPAREIL :



Protégé contre les projections d'eau IP44
Classe I



Conforme aux normes NF EN 60335.1 et NF EN 60335.2.30

■ REFERENCES

Possibilités de fixation	Suspendue Encastrée	suspendue	suspendue
Référence	M105110	M105111	M105112
Puissance (W)	200	300	600
Longueur (mm)	592		1192
Largeur (mm)	592		
Hauteur (mm)	40		
Poids (kg)	7.2		12.2
Intensité (A)	0.9	1.3	2.6

2. Installation et Fixation

■ INSTALLATION


En règle générale, cet appareil se place de façon à ce que la chaleur produite soit répartie sur l'ensemble de la surface à chauffer.

L'appareil doit être raccordé à poste fixe suivant les prescriptions en vigueur.

- ➔ **IMPORTANT:** Les cassettes doivent impérativement être installées à une hauteur minimale de 1,80m.
- ➔ **IMPORTANT:** Les cassettes doivent être installées HORIZONTALEMENT, et par un personnel qualifié.
- ➔ **IMPORTANT:** Le câble d'alimentation ne doit pas être en contact avec la cassette rayonnante.

L'installation électrique doit être conforme aux exigences de la norme NFC 15-100 et aux règles de l'art.

■ EMPLACEMENT

 ***Il est impératif de respecter, au minimum, les recommandations d'installation suivantes pour être conforme au règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public.***

En cas de pose en applique, la cassette doit être fixée à l'aide de son support.

En cas de pose suspendue, la cassette doit être fixée directement au système de suspension (chaînettes).

Les cassettes ne peuvent être encastrées à l'exception du modèle 002612.AW.AL qui peut être encastré dans un plafond suspendu modulaire sous les respects des conditions suivantes :

- sous réserve du respect du contexte réglementaire en vigueur dans les locaux équipés de ce système de chauffage.
- à condition de ne pas encastrer la cassette 002612.AW.AL dans des matériaux ne résistant pas à la température de 60°C.
- à condition que la cassette 002612.AW.AL soit suspendue à la structure du bâtiment. L'ossature du plafond ne doit en aucun cas supporter la cassette.
- à condition que le plafond suspendu ne participe pas à l'isolation thermique et à la résistance au feu de la structure.
- à condition que l'espace dans le plénum au-dessus du plafond suspendu soit au moins de 25cm et que l'isolation thermique éventuelle ne repose pas sur le plafond suspendu.

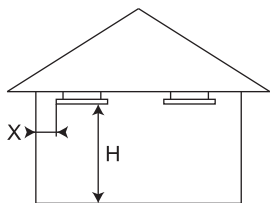
Ces conditions ne sont pas exhaustives.

Fig. 3

Les distances minimales entre la cassette et les éléments qui l'entourent doivent être respectées pour son bon fonctionnement (voir schéma).

Distance minimale par rapport au plafond = épaisseur du support

Distance maximale par rapport au plafond = 1.5m

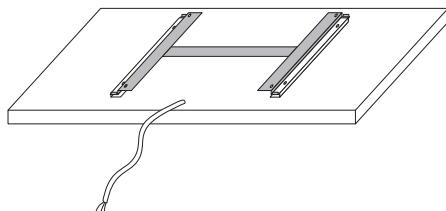
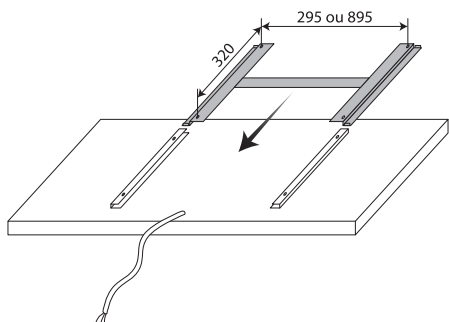


X minimum = 0,5m

H minimum = 1,8m

■ Pose en applique

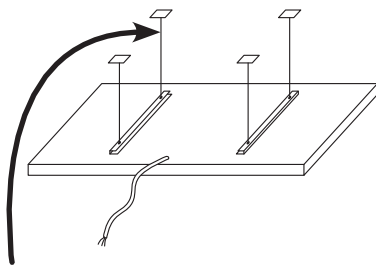
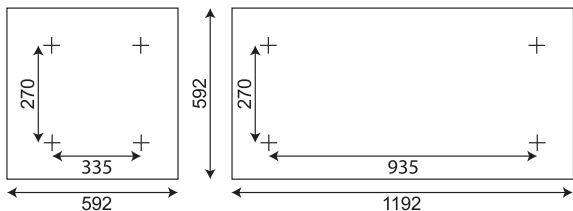
Procéder à la fixation du support sur le plafond en prenant soin d'utiliser les moyens adéquats en fonction de la nature de celui-ci.



■ Pose suspendue

Longueur maximale préconisée des chaînettes : 1.5m.

Pour assurer une résistance mécanique suffisante, il est conseillé d'utiliser de la chaînette en acier électrozingué ayant un diamètre de fil de 2.5mm et des crochets de même diamètre (ces composants ne sont pas fournis).

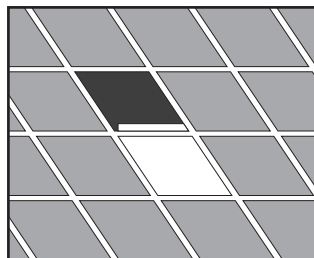


Longueur maximale chaînettes : 1.5m.

■ Pose encastrée

La fixation de la cassette chauffante doit être indépendante de celle du plafond.

Utiliser le même type de fixation que pour les cassettes suspendues.



3. Raccordement électrique

Alimentation 230V~ monophasé.

Les cassettes sont équipées d'un cordon d'alimentation de 1.5m à 3 conducteurs de section 0.75mm².

Marron : Phase / Bleu : Neutre / Vert - Jaune : Terre

Si le câble d'alimentation est endommagé, afin d'éviter un danger, il ne doit être remplacé que par un atelier de réparation reconnu par la société Noirot, car des outils spéciaux sont nécessaires.

4. Régulation

Si l'installation de chauffage est destinée à maintenir le confort thermique des personnes dans un local, l'ensemble des cassettes doit être piloté par un contrôle électronique de la température de la pièce associé à un dispositif de programmation hebdomadaire avec au moins un détecteur d'ouverture de fenêtre ou une option de contrôle à distance ou un contrôle adaptatif de l'activation. Ce thermostat doit être positionné à une hauteur comprise entre 1,5 et 1,8m, à un endroit où la température est représentative de celle de la zone d'occupation du local.

5. Entretien

La cassette ne nécessite aucun entretien particulier. Pour enlever la poussière, utiliser un chiffon doux. Pour enlever une tache, humidifier le chiffon. Ne jamais utiliser de produits abrasifs qui risqueraient de détériorer le revêtement Epoxy Polyester.

6. Identification

IMPORTANT: Les caractéristiques de l'appareil sont indiquées sur l'étiquette signalétique



L'apposition de cette marque par le fabricant garantit que l'appareil respecte les directives communautaires européennes de sécurité (directive basse tension- dbt) et compatibilité électromagnétique (CEM).

Classe 1

Assurez-vous que vous connectez l'appareil de classe I sur une prise de courant reliée à la terre.

IP...

Indice de Protection de l'enveloppe de l'appareil contre la pénétration des corps solides et liquides.



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

L'étiquette signalétique est placée sur le côté de l'appareil, elle permet de l'identifier.

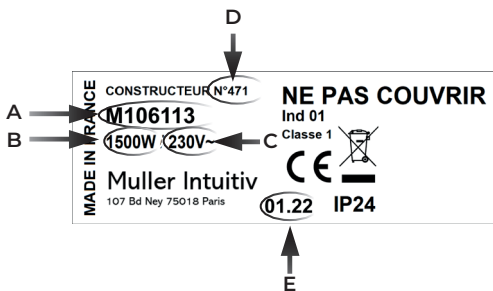
A : Référence

B : Puissance

C : Tension

D : Numéro du constructeur

E : Date de fabrication



Domaine d'utilisation

Ces appareils de chauffage sont des composants conçus spécifiquement pour être incorporés dans un dispositif de chauffage électrique composé d'une combinaison d'appareils de chauffage et d'accessoires de pilotage destiné à maintenir un certain niveau de température ambiante dans un local fermé pour la conservation des produits stockés, ou pour les besoins d'une chaîne de production, ou pour maintenir à la température hors gel un local fermé . Ces composants peuvent être utilisés uniquement après que l'installation ait été effectuée.

Dans le cas où le dispositif constitué est :

- Un dispositif de chauffage décentralisé électrique fixe dont la puissance thermique nominale est inférieure ou égale à 250 W destiné à maintenir le confort thermique des personnes dans un local fermé, il faut l'équiper à minima d'un contrôle électronique de la température de la pièce avec ou un programmeur journalier ou hebdomadaire ou au moins une des 3 fonctions : détecteur de fenêtre ouverte, option contrôle à distance, contrôle adaptatif de l'activation.

- Un dispositif de chauffage décentralisé électrique fixe dont la puissance thermique nominale est supérieure à 250 W et inférieure ou égale à 50 kW, destiné à maintenir le confort thermique des personnes dans un local fermé, il faut l'équiper à minima d'un contrôle électronique de la température de la pièce et d'un programmeur hebdomadaire avec au moins une des trois fonctions suivantes : un détecteur de fenêtre ouverte ou une option de contrôle à distance ou un contrôle adaptatif de l'activation.

L'installateur concepteur de la combinaison du dispositif de chauffage est responsable du choix des composants adaptés à la réalisation de cette combinaison, de l'assemblage de la combinaison d'une manière propre à respecter les dispositions réglementaires concernées, et du respect de toutes les prescriptions de la législation relatives à l'assemblage, à la déclaration «UE» de conformité et au marquage «CE».

Le fait que les composants portent le marquage «CE» ne garantit pas automatiquement la conformité du dispositif de chauffage électrique.

Le Groupe Muller
et ses marques professionnelles

AIRELEC APPLIMO CAMPA

Noirot  Muller Intuitiv

sont devenus



www.intuis.fr

service-consommateur@intuis.fr

service-client@intuis.fr

service client : +33 (0)9 78 45 10 26

